Chargés de prévention
Professeurs d'Activité Physique Adaptée

Qui sommes-nous ?

Non, un professeur d'Activité Physique Adaptée n'est...
ni un professeur de sport,
ni un préparateur physique,
ni un moniteur de salle de musculation…

L'Activité Physique Adaptée, qu'est-ce que c'est ?

Il s'agit d'exercices et de mouvements en adéquation avec les capacités et les besoins des personnes (notamment des personnes fragilisées). Elle se différencie en cela du sport, qui se caractérise par la performance et/ou la compétition.

En quoi consiste le métier ?

A encadrer des séances d'activité physique, sportive, individuelles ou collectives, auprès de personnes ayant des besoins spécifiques (en situation de handicap, atteintes de maladies chroniques, en difficulté d'insertion sociale, personnes âgées…).

Et pourquoi « chargés de prévention » ?

Parce que le métier des Sielbleusiens va au-delà des cours d'Activité Physique Adaptée. Il tient compte de la santé, du bien-être et de la qualité de vie dans leur ensemble, avec des projets relatifs à la sensibilisation sur une alimentation saine et équilibrée, l'adoption de comportements de préservation de l'environnement, au suivi motivationnel de la personne etc.

Accompagner en adaptant pour…
Bien bouger, bien manger, bien respirer…
Voilà notre métier !

Et donc bien sûr, nous sommes handi-accueillant !
Contact : inclusion@siebleu.org

Formation Universitaire
UFR STAPS – Filière APA – S
3 à 5 ans d'étude, de la licence au master